

Faire face aux menaces explosives : un enjeu très politique pour les opérations de maintien de la paix (OMP) par Romain Esmenjaud – Mars 2024

Comme expliqué dans la [Note de l'Observatoire](#) consacrée au sujet, la menace des engins explosifs a pris une nouvelle ampleur pour les OMP depuis une dizaine d'années. Au Mali en particulier, les groupes djihadistes ont fait un usage massif des engins explosifs improvisés (EEI) auxquels se sont ajoutées d'autres catégories d'engins explosifs, notamment des mines antipersonnel, des mines anti-véhicules, des voitures piégées ou encore des attentats suicides.

Ceci représente un défi technique pour les OMP, peu préparées à opérer face à ce type d'armes, caractéristiques des conflits asymétriques. Les opérations ont été contraintes d'acquérir de nouveaux matériels (blindés, détecteurs de métaux, etc.) et de fournir des formations dédiées à leurs personnels, militaires comme civils. Dans ce contexte, le Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) s'est retrouvé en première ligne en tant que composante des missions disposant d'une expertise unique dans la lutte contre l'ensemble des menaces explosives.

L'enjeu est également humain. L'utilisation de ces engins a fortement contribué à faire de la Mission multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) l'OMP la plus dangereuse depuis plusieurs décennies. Dans ce pays, entre 2013 et 2023, plus de 100 soldats de la paix sont morts et plus de 600 ont été blessés dans des incidents impliquant des engins explosifs. Alors que la MINUSMA s'est retirée à la fin de l'année 2023, des inquiétudes sont apparues ces dernières années quant à la reproduction de ce scénario dans d'autres pays, notamment en République centrafricaine.

Mais la question des menaces explosives présente aussi une forte dimension politique. Depuis plusieurs années, les OMP traversent une sérieuse crise de légitimité, tant aux yeux des États hôtes que de leurs populations. En témoignent notamment le retrait anticipé des casques bleus au Mali et les nombreux appels à leur départ de RDC. Cette crise tient à de nombreux facteurs, dont la perception de leur incapacité à résoudre les crises, à opérer dans des zones marquées par la présence de groupes armés et terroristes ainsi qu'à protéger les civils¹. Au Mali, les difficultés rencontrées par la MINUSMA à faire face aux menaces explosives ont contribué à la diffusion de l'image de casques bleus inefficaces, voire inutiles. En plus de causer d'importantes pertes parmi les personnels de l'ONU, elles créent un effet de sidération chez les survivants, tentés de limiter leur déplacement. Dans ces conditions, c'est la capacité même des OMP à remplir leur mandat qui est remise en cause. Ces engins sont aussi à l'origine de nombreuses pertes parmi les civils, de plus en plus dubitatifs quant à la capacité des troupes de l'ONU à les protéger.

Lutter efficacement contre les EEI, c'est donc renforcer la capacité opérationnelle des OMP, mais aussi combattre la crise de légitimité dont elles souffrent aux yeux des États hôtes et de leurs populations. L'ONU l'a compris et a placé la question parmi ses priorités. À la demande du Conseil de Sécurité, un Examen stratégique indépendant² a été publié en 2021 et l'organisation déploie d'importants efforts

¹ Anjali Dayal, [A Crisis of Consent in UN Peace Operations](#), IPI Global Observatory, 2 August 2022; Julie Gregory and Lisa Sharland, [Host-Country Consent in UN Peacekeeping](#), Stimson Center, 25 September 2023.

² ONU, Letter dated 13 December 2021 from the Secretary-General to the President of the Security Council, S/2021/1042, 15 décembre 2021.

pour mettre en œuvre ses recommandations, tant au niveau du Secrétariat (nouvelles politiques et doctrines) que du terrain (formation, équipement, renseignement, etc.). Grâce à ces mesures, des progrès ont été observés dans la protection des troupes. Par exemple, la quantité d'engins explosifs détectés par la MINUSMA a progressivement augmenté et de nombreux EEI ont été trouvés avant de détoner (et donc de faire potentiellement des victimes).

Mais ces mesures d'ordre technique doivent être complétées par des actions sur le plan politique. L'enjeu de la lutte contre les menaces explosives doit placer la question des partenariats au cœur des priorités de l'organisation. D'abord, les autorités des pays hôtes doivent être pleinement impliquées dans ce combat et les capacités des acteurs nationaux renforcés au même titre que celles des personnels de l'ONU. À défaut, la chute du nombre de victimes parmi les casques bleus ne sera pas accompagnée par des baisses similaires au sein des forces de défense et de sécurité nationales, au risque de susciter des frustrations (légitimes) du côté des autorités des pays hôtes.

Des partenariats doivent également être développés avec d'autres acteurs, tout particulièrement les autorités des pays voisins et les organisations régionales pertinentes. Les contraintes des OMP, notamment en termes de mandats ou de périmètre géographique d'action, mettent ces opérations dans l'incapacité d'apporter – seules – une réponse durable aux engins explosifs. Les utilisateurs de ces armes s'appuient notamment sur des réseaux de criminalité opérant aux mépris des frontières. Couper leurs chaînes d'approvisionnement nécessite une large gamme d'actions et la coordination des efforts entrepris par les Nations unies avec tous les acteurs en mesure de contribuer à la lutte contre les trafics d'armes et de composants utilisés dans la fabrication des EEI (Union Africaine, Organisation Mondiale des Douanes, Interpol, acteurs bilatéraux, etc.).

En 2018 déjà, dans le cadre de l'initiative du Secrétaire général [Action pour le Maintien de la paix](#), les questions de la protection des personnels et du développement de partenariats figuraient parmi les axes d'action identifiés. Des progrès ont été effectués et ils devront être poursuivis et amplifiés. Ces efforts sont indispensables afin de réhabiliter les OMP comme un outil essentiel en matière de gestion des crises.

Romain Esmenjaud est docteur en Relations internationales de l'Institut de Hautes études internationales et de développement (IHEID) de Genève. Chercheur associé à l'Institut français de géopolitique (IFG), il est spécialiste des questions de maintien de la paix, de gestion des conflits et de lutte contre les trafics en Afrique subsaharienne ; il a travaillé pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations unies (ONU), notamment au sein du Service de lutte antimines (UNMAS). Il a également coordonné le Groupe d'experts des Nations unies en République centrafricaine.